

Mission: 70328  
Client / Entreprise: Alrec Group  
ID Externe:

No Client: 00042648  
Adresse : Avenue Louise 143/4, 1050  
Bruxelles  
Ref.PV precedent.:

Contact:  
TVA: BE0751693283  
Date d'émission: 2024-06-26  
SO/24008389  
EXEMPLAIRE ORIGINAL

Num. rapport: 20240010117-V.1

## RAPPORT DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ALIMENTÉE AU GAZ < 70 kW

### GENERALITE

Type d'installation: NOUVELLE Installation  
Lieu d'inspection: Rue de Groeninghe 3, 1080 Molenbeek  
Etage:  
Date d'inspection: 25/06/2024 (13:00 - 14:00)  
Inspecteur: Aleksander MICHALOWSKI  
Propriete de: /  
Pers.Cont.: /  
Appareil/Instal. ID:

Type d'inspection: Examen de conformité avant mise en service  
Bases légales: D 51-003  
Type local: Maison  
Autre:  
Installateur: /  
T.V.A.: /  
Procédure utilisée: QUA/GES/713/G01  
Nature de l'installation: Résidentielle

### IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION CONTROLEE

Type de gaz: Gaz naturel pauvre Alimentation de l'installation: Par réseau

### BRANCHEMENT

Cabine de détente n°:  
Compteur n°: 23005476498AMXG  
Index (m3): 0,188  
Type de conduit: CU

Localisation du meter: CAVE  
N° EAN:  
Pression max de service MOP (mbar): 20  
Diamètre (mm): 25,0

Catégorie: G4  
Longueur visible (m): 8,0

### Etat et type d'accessoire

(Vanne) Diamètre (mm): 28,0  
Détendeur:

(Vanne) Nombre de tour: 1/4  
Raccord: Sertissage

Vanne: En ordre

### VENTILATION

Local meter ventilé:

Chaudière ventilée:

### APPAREILS

Type	Marque	Pn(kW)	N° Série	Conduites	Tuyauterie id	Raccord	Vanne	Vanne D (mm)	Etat
Chaudière	VAILLANT	32,0	21241300100245703130289984N4	Cuivre	Jaune ocre	Sertissage	En ordre	25,0	Ok

### TEST D'ETANCHEITE

Test d'étanchéité réalisé: OUI  
Méthode d'essai: Produit moussant, Baromètre à eau  
Etat des joints:

Pression d'épreuve (mbar): 125,0  
Perte de pression: NON  
Fuites constatées:

Durée d'épreuve (mn): 10  
Débit (Litre/durée d'épreuve): 0,0

### PRESCRIPTION CHAUFFAGE PEB (>01/01/2011)

Etat: Présente Pas présente A réaliser Conforme Non conforme

### INFRACTIONS

DGI (Danger Grave Immédiat)  
Description de(s) l'infraction(s):

Type 2

Type 1

### CONCLUSION

#### L'INSTALLATION EST CONFORME

- L'installation telle que décrite ci-dessus répond aux prescriptions de sécurité et peut être mise en service.  
\* L'installation est conforme aux prescriptions réglementaire et aux normes.  
\* Aucune fuite n'a été décelée



Pour le Directeur Technique,  
L'inspecteur,

### Documents de référence:

L'inspecteur certifie avoir suivi toutes les étapes de la check-list: OUI

### Conseils/Remarques:



# À SOUMETTRE AU GESTIONNAIRE DE RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL

RAPPORT DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION FONCTIONNANT AU GAZ NATUREL EFFECTUÉ DANS LE CADRE DE L'OUVERTURE D'UN COMPTEUR GAZ CONFORMÉMENT AU CODE SYNERGRID SUR LA SÉCURITÉ DES INSTALLATIONS DE DISTRIBUTION DE GAZ

## Organisme de contrôle

Nom:	INSPECT BELGIUM	N° de TVA:	0647.601.296
Rue:	Chaussée de Tirlemont	Nr°:	5
Localité:	1370 Jodoigne		
Téléphone:	+32 485738704	E-mail:	info@inspectbelgium.be
Identification inspecteur:	Aleksander Michalowski	Référence de rapport:	20240010117
Date du contrôle:	25/06/2024	Date du rapport:	26/06/2024

## Installation

Id: 541448920705584763  
Adresse: rue de Groeninghe 3 Boîte 0 - 1080 Molenbeek-Saint-Jean

### Caractéristiques du compteur gaz

Il y a un compteur gaz

\* Numéro: 23005476498AMXG Index: 0.0190

### Caractéristiques de l'installation

\* Pression de service en mbar: 20

\* Installation neuve

Numéro(s) de l'(des) "Attestation(s) de conformité d'une installation fonctionnant au gaz naturel pour l'ouverture du compteur gaz conformément à l'A.R. du 28/06/1971":

Attestation(s) de conformité Elgacert: [210035960](#)

## Conclusion

base de la référence de rapport 20240010117 l'organisme de contrôle atteste:

1. Avoir testé l'étanchéité de l'installation. Le test d'étanchéité donne satisfaction.
2. Que l'installation neuve contrôlée est conforme aux prescriptions correspondantes actuellement en vigueur et est techniquement sûre.

Prescriptions appliquées: NBN/DTD B 61-002:2021

Créé le: 04/07/2024 20:00:18  
Par: Michalowski Aleksander  
INSPECT BELGIUM

CE RAPPORT DE CONTROLE DOIT ÊTRE SOUMIS AU GESTIONNAIRE DE RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL

Mission: 70328  
Client / Entreprise: Alrec Group  
ID Externe:

No Client: 00042648  
Adresse : Avenue Louise 143/4, 1050  
Bruxelles  
Ref.PV precedent.:

Contact:  
TVA: BE0751693283  
Date d'émission: 2024-06-26  
SO/24008389  
EXEMPLAIRE ORIGINAL

Num. rapport: 20240010117-V.1

## RAPPORT DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ALIMENTÉE AU GAZ < 70 kW

### GENERALITE

Type d'installation: NOUVELLE Installation

Lieu d'inspection: Rue de Groeninghe 3, 1080 Molenbeek

Etage:

Date d'inspection: 25/06/2024 (13:00 - 14:00)

Inspecteur: Aleksander MICHALOWSKI

Propriete de: /

Pers.Cont.:

Appareil/Instal. ID:

Type d'inspection: Examen de conformité avant mise en service

Bases légales: D 51-003

Type local: Maison

Autre:

Installateur: /

T.V.A.: /

Procédure utilisée: QUA/GES/713/G01

Nature de l'installation: Résidentielle

### IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION CONTROLEE

Type de gaz: Gaz naturel pauvre

Alimentation de l'installation: Par réseau

### BRANCHEMENT

Cabine de détente n°:

Compteur n°: 23005476498AMXG

Index (m3): 0,188

Type de conduit: CU

Localisation du meter: CAVE

N° EAN:

Pression max de service MOP (mbar): 20

Diamètre (mm): 25,0

Catégorie: G4

Longueur visible (m): 8,0

### Etat et type d'accessoire

(Vanne) Diamètre (mm): 28,0

Détendeur:

(Vanne) Nombre de tour: 1/4

Raccord: Sertissage

Vanne: En ordre

### VENTILATION

Local meter ventilé:

Chaufferie ventilée:

### APPAREILS

Type	Marque	Pn(kW)	N° Série	Conduites	Tuyauterie id	Raccord	Vanne	Vanne D (mm)	Etat
Chaudière	VAILLANT	32,0	21241300100245703130289984N4	Cuivre	Jaune ocre	Sertissage	En ordre	25,0	Ok

### TEST D'ETANCHEITE

Test d'étanchéité réalisé: OUI

Méthode d'essai: Produit moussant, Baromètre à eau

Etat des joints:

Pression d'épreuve (mbar): 125,0

Perte de pression: NON

Fuites constatées:

Durée d'épreuve (mn): 10

Débit (Litre/durée d'épreuve): 0,0

### PRESCRIPTION CHAUFFAGE PEB (>01/01/2011)

Etat: Présente Pas présente A réaliser Conforme Non conforme

### INFRACTIONS

DGI (Danger Grave Immédiat)

Description de(s) l'infraction(s):

Type 2

Type 1

### CONCLUSION

#### L'INSTALLATION EST CONFORME

L'installation telle que décrite ci-dessus répond aux prescriptions de sécurité et peut être mise en service.

\* L'installation est conforme aux prescriptions réglementaire et aux normes.

\* Aucune fuite n'a été décelée



Pour le Directeur Technique,  
L'inspecteur,

#### Documents de référence:

L'inspecteur certifie avoir suivi toutes les étapes de la check-list: OUI

#### Conseils/Remarques:

Mission: 70327  
Client / Entreprise: Alrec Group  
ID Externe:

No Client: 00042648  
Adresse : Avenue Louise 143/4, 1050  
Bruxelles  
Ref.PV precedent.:

Contact:  
TVA: BE0751693283  
Date d'émission: 2024-06-26  
SO/24008389  
EXEMPLAIRE ORIGINAL

Num. rapport: 20240010114-V.1

## RAPPORT DU CONTRÔLE DE CONFORMITÉ : INSTALLATION ÉLECTRIQUE BT & TBT DOMESTIQUE

### GENERALITE

Type d'installation: Extension/Modification

Lieu d'inspection: Rue de Groeninghe 3, 1080 Molenbeek -

Référence: Livre I Chapitre 6.4.

Date d'inspection: 25/06/2024 (11:00 - 12:00)

Inspecteur: Aleksander MICHALOWSKI

Propriete de: /

Pers.Cont.: /

Nature de l'extension/modification:

Type de locaux: Maison

Type d'inspection: Contrôle de conformité avant mise en service

Autres Reglements:

Prochain contrôle au plus tard le: 25/06/2049

Installateur: /

T.V.A.: /

tel.:

Documents de référence:

### DETAILS DU POINT DE FOURNITURE

Nom de l'entreprise distributrice d'électricité: SIBELGA

Nomero EAN: Non disponible

Compteur: 3200019502

Marque: SICONIA

Index I: 001055.4

Index II: 000212.3

Raccordement: Souterrain ou aérien (Ondergronds of bovengronds)

Tension de serv.: 3x230V

I max. instal.: 40A

Prot. princ. branchement: 3P40A

Liaison comptage-coffre de repart.

Type de cable: XVB

Nombre de cond.: 3

Section: 10 mm<sup>2</sup>

### CONTROLES VISUELS - MESURES - ESSAIS

Description Installation:

voir les schemas en annexe

Etat du matériel électrique (fixation, dégradation...): en ordre

Protection contre les chocs electriques:

Contrôle des boucles de défaut: en ordre

Contact direct: en ordre

Contact indirect: en ordre

Electrode de terre:

type: piquets

Resist. d'isolement general: 9.46 Mohm

Section: 16 mm<sup>2</sup>

Resistance de dispersion: 9.94 Ohm

Continuite PE et liaison equipotentielle: en ordre

Matériel et influences externes: en ordre

Inter.Diff.General: 4p 40A/300mA

Scellé par plombage: en ordre

Diff. supplem.: 2p 40A/30mA

Différentiels:

Pas encore places: Maison en travaux lors de la visite,

Nombre de tableaux: 1

Nombre de circuit:

29

Contrôle visuel du matériel fixe ou à poste fixe dangereux: En ordre

Contrôle visuel du matériel mobile à poste fixe dangereux: Pas d'application

### CONCLUSION

#### L'INSTALLATION EST CONFORME

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension et peut être mise en service. La prochaine visite de contrôle est à effectuer dans le délai prescrit par le Livre 1 (voir ci-dessus).



Pour le Directeur Technique,  
L'inspecteur,

### CONSTATATIONS

Note (N) - Remarque (O) - Infraction au Livre 1 (I) - les numéros réfèrent aux infractions standardisées

N12() - Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclu les parties cachées tel que les cloisons, les faux-plafonds, etc.

N13() - Sauf stipulation contraire, l'examen porte exclusivement sur l'état et le bon fonctionnement de l'installation. Sa conception sort du cadre de la mission.

N15() - Le temps indiqué après la date d'inspection correspond à l'heure de début et l'heure de fin du contrôle. Ce temps ne comprend pas le temps de rédaction du rapport.

L'inspecteur certifie avoir suivi toutes les étapes de la check-list: OUI

### **CONSEILS/REMARQUES:**

#### **Suivant la sous-section 6.4.6.4.b.7. du Livre 1, il est obligatoire de rappeler :**

- a) l'obligation de conserver le rapport dans le dossier de l'installation électrique ;
- b) l'obligation de renseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique ;
- c) l'obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service public fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.

#### **Suivant la sous-section 3.1.2.1. du Livre 1, il est important de rappeler :**

Le rapport de contrôle, les schémas unifilaires et les plans de position signés sont remis au propriétaire, gestionnaire ou exploitant de l'installation électrique pour faire partie du dossier de l'installation électrique. Une copie du rapport de contrôle, des schémas unifilaires et des plans de position signés sont conservés par l'organisme agréé précité pendant une période de cinq ans comme mentionné dans la sous-section 6.4.6.1. Durant la période précitée, le propriétaire, le gestionnaire ou l'exploitant de l'installation électrique peut s'adresser à l'organisme agréé concerné pour obtenir un duplicata du rapport de contrôle, des schémas unifilaires et des plans de position signés. La délivrance d'une copie du rapport de contrôle, des schémas unifilaires et des plans de position signés peut être soumise au paiement d'une rétribution dont le montant est fixé par l'organisme agréé. Les rétributions éventuellement demandées pour la délivrance de la copie ne peuvent en aucun cas excéder le prix coûtant d'un contrôle.